



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 31 janvier 2022 (1^e et 2^e séance) et de la séance ordinaire du 7 février 2022**
4. **Mot du Maire**
5. **Finances**
 - 5.1 Présentation et adoption de la liste des comptes payés et à payer
 - 5.2 Adoption du Règlement #538 abrogeant le règlement #520 (réserve financière pour les dépenses liées à la tenue des élections municipales)
6. **Administration**
 - 6.1 Adoption du Règlement #537 relatif au « *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* »
 - 6.2 Autorisation d'installation d'un cabinet extérieur de jonction (internet haute vitesse) - Cooptel Coop
 - 6.3 Approbation plan d'intervention - Génécité
 - 6.4 Entente de partage d'un technicien en eau potable et usée de la municipalité de Saint-Boniface avec la municipalité de Saint-Barnabé
 - 6.5 Résolution adresse emplacement temporaire de l'Hôtel de Ville
 - 6.6 Résolution pour l'endroit de la tenue des séances du conseil municipal
 - 6.7 Autorisation signature entente (Compagnie des chemins de fer nationaux) modification du système d'avertissement de la traverse du chemin de fer au chemin du Lac
 - 6.8 Dépôt démission « Directrice générale/Greffière-trésorière »
 - 6.9 Nomination Directeur général/Greffier-trésorier
 - 6.10 Nomination Directrice générale adjointe
7. **Aménagement**
 - 7.1 Adoption du « Règlement #533 modifiant le Règlement #516 sur les plans d'aménagement d'ensemble (2^e modification)
Ce règlement consiste à modifier le Règlement #516 afin d'exiger d'un promoteur le dépôt d'un PAE pour 1 secteur (boulevard Trudel Ouest) actuellement non développé à l'intérieur du périmètre urbain et d'apporter certaines corrections pour améliorer l'application du règlement



- 7.2** Adoption du Règlement #539 modifiant le règlement #516 sur les plans d'aménagement d'ensemble (3^e modification)
Ce règlement consiste à modifier le Règlement #516 afin d'exiger d'un promoteur le dépôt d'un PAE pour 1 secteur (rue Gélinas) actuellement non développé à l'intérieur du périmètre urbain et d'apporter certaines corrections pour améliorer l'application du règlement
- 7.3** Dérogation mineure - 860 chemin St-Onge (matricule 5654-24-9611)
Dérogation pour permettre la reconstruction d'un garage détaché de la résidence à une distance de 1,73 mètres plutôt qu'à 3 mètres tel que prévu à la règlementation municipale, le tout en vertu du règlement sur les dérogations mineures #342 et ses amendements
- 7.4** Dérogation mineure - 135 rue de l'Héritage (matricule 5549-73-0588)
Dérogation pour rendre conforme la position du bâtiment principal implanté à une distance de 15,2 mètres de la ligne de lot avant alors que la norme prescrite prévoit un recul entre 10 et 15 mètres
- 7.5** Dérogation mineure - 337 rue Principale lots 3 762 084 et 3 762 085 (matricules 5651-55-1154 et 5651-45-7371)
*** Dérogation mineure permettant l'aménagement d'une rue privée ayant une emprise de lot de 15 mètres, alors que la norme prescrite prévoit une emprise minimale de 16,76 mètres***
- 7.6** Dérogation mineure - 337 rue Principale lots 3 762 084 et 3 762 085 (matricules 5651-55-1154 et 5651-45-7371)
Dérogation mineure permettant l'aménagement de 2 entrées charretières et 2 chemins d'accès mitoyens pour desservir 4 immeubles à logements projetés
- 7.7** Demande de PIIA - 337 rue Principale
- 7.8** Demande toponymie - (Place Edmond Aucoin) rue projetée 337 rue Principale
- 7.9** Demande d'autorisation pour un usage de résidence de tourisme (910 chemin de la Baie)
- 7.10** Demande modification des règlements d'urbanisme - Fondation en pilier de blocs de béton
- 7.11** Demande de modification des règlements d'urbanisme – Ajout d'usage commercial domestique en zone forestière
- 7.12** Avis de motion - Premier projet de Règlement #540 (Demande modification des règlements d'urbanisme - Ajout d'usage ressource en zone forestière)
- 7.13** Premier projet de Règlement #540 - Demande modification des règlements d'urbanisme (ajout d'usage ressource en zone forestière)
- 7.14** Résolution consultation publique (4 avril à 18 heures) - Règlement #540 modification des règlements d'urbanisme (ajout d'usage ressource en zone forestière)
- 8. Sécurité civile**
- 8.1** Entente modifiée et facturation - Croix-Rouge



9. Travaux publics

- 9.1** Approbation dépenses d'un montant de 65 707 \$ (Programme d'aide à la voirie locale) construction et remplacement de ponceaux sur le chemin du Lac-des-îles
- 9.2** Mandat à la municipalité de St-Étienne-des Grès à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Boniface pour procéder en partenariat à un appel d'offres pour le lignage de rues

10. Loisirs et culture

- 10.1** Demande d'aide financière - Club multisports de Saint-Boniface (2 040.00 \$)
- 10.2** Autorisation pour une demande d'arbres (1250) distribués aux citoyens lors du traditionnel déjeuner du Maire
- 10.3** Demande d'aide financière pour activités - Mouvement Scout de St-Boniface
- 10.4** Demande d'aide financière - Comité de gestion du scoutisme de St-Boniface
- 10.5** Autorisation signature de l'entente de location de locaux avec la Fabrique de Saint-Boniface

11. Varia

12. Période de questions

13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour peut être sujet à des modifications jusqu'au prochain 7 mars.